

## BULLETIN TECHNIQUE

### L'AMAP : un mode de consommation solidaire.

#### Qu'est ce qu'une AMAP ?

L'AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) consiste à mettre en place un partenariat par contrat local entre un groupe de consommateurs et un agriculteur. Les consommateurs achètent une saison à l'avance une part de la production à un prix équitable fixé conjointement avec le producteur. Ils s'engagent ainsi à soutenir la ferme dans la durée et à partager les risques liés à son activité (aléas climatiques, problèmes sanitaires...). En échange la ferme s'engage à proposer périodiquement des produits frais et de qualité.

#### Comment ça marche ?

Les agriculteurs et les consommateurs définissent ensemble la diversité et la quantité des produits du panier saisonnier (fruits, légumes, œufs, fromage, viande...). Contrairement à la grande distribution, les consommateurs organisés en AMAP accordent moins d'importance à la standardisation des aliments. Pour un producteur écoulant exclusivement en AMAP, tout ce qui est produit est consommable.

En fonction des produits concernés (légumes, pain, produits laitiers, miel, œufs, colis de viande...), la périodicité des distributions est déterminée avec les *amapiens*\* en fonction des saisons.

Différents lieux de distribution peuvent être envisagés : ferme, maison de quartier, cour d'immeuble. La distribution a lieu avec la présence du producteur pour permettre le lien avec les consommateurs.

Afin de permettre au producteur de se concentrer au mieux sur la qualité de son travail, un comité est formé parmi les consommateurs de l'AMAP pour organiser la distribution. En général on retrouve dans une AMAP un coordinateur, un trésorier, un responsable de la communication interne, un responsable animation. Les membres du comité sont renouvelables à chaque saison de production. L'implication des amapiens dans le fonctionnement est primordiale.

#### Une exigence en produits de qualité :

Le groupe de consommateurs et l'agriculteur se mettent également d'accord sur les méthodes agronomiques à employer.

Ces dernières s'inspirent de la charte de l'agriculture paysanne et du cahier des charges de l'Agriculture Biologique (les producteurs possèdent souvent le logo "AB"). En effet, les adhérents d'une AMAP recherchent des aliments produits dans le respect de l'Homme, de la biodiversité et du rythme de la nature. Les AMAP participent ainsi à la lutte contre les pollutions et les risques générés par l'agriculture industrielle, et favorisent une gestion responsable et partagée de l'environnement.

#### Des consommateurs acteurs :

L'AMAP permet de générer une relation responsable entre les citoyens, leur nourriture, le terroir et les paysans qui le cultivent. Cette relation de soutien partagé et d'échange basé sur la confiance permet la mise en place d'un système économique stable.

Les consommateurs participent à la confection des paniers et éventuellement à certains travaux de la ferme (par exemple en maraîchage : désherbage, récolte...).

L'AMAP participe à la maîtrise de la pression foncière. Certaines AMAP ont même permis à des jeunes de s'installer et d'accéder à des terres acquises à travers un groupement d'achat foncier constitué avec les adhérents de l'AMAP.

Des activités associatives sont aussi parfois organisées par les amapiens (conférences, visite de ferme, soirée festives...).

### **Des prix de paniers équitables**

Le prix du panier est fixé de manière équitable. L'avance fournie par le groupe de consommateurs doit pouvoir permettre au producteur de ne pas s'endetter pour couvrir ses frais de production et dégager un revenu décent, tout en étant abordable pour le consommateur. Un tel prix est rendu possible du fait de l'absence de gâchis au niveau des produits, de l'absence d'intermédiaires entre le producteur et les consommateurs, et d'un emballage minimum ou absent.

Afin de permettre la participation de tous à l'AMAP, et notamment des consommateurs à faible revenu, différentes possibilités de règlement existent. Par exemple il est parfois pratiqué la mensualisation des encaissements des chèques ou la réduction du prix du panier en échange d'une aide à la distribution.

### **En résumé...**

L'AMAP procure une valorisation directe du travail au producteur et lui garantit l'écoulement de ses produits.

L'AMAP permet une indépendance économique locale, elle contribue à maintenir et établir des sites de productions territorialisés (proximité des bassins de production et de consommation).

L'AMAP soutient la biodiversité d'un terroir donné et la diversité de l'agriculture par la préservation de petites fermes produisant une grande variété de produits.

L'AMAP crée l'opportunité d'un dialogue entre paysans et consommateurs.

L'AMAP crée un sens social des responsabilités et de la maîtrise du terroir local.

L'AMAP maintient un savoir faire, le respect des saisons et de l'environnement : c'est donc un outil éducatif et pédagogique important.

### **Pour plus d'informations, quelques références et contacts :**

<http://www.amap56.org/>

<http://amapduloch.over-blog.com/>

<http://alliancepec.free.fr/Webamap/index1.php>

[www.allianceprovence.org](http://www.allianceprovence.org)

Quelques contacts d'AMAP bretonnes :

- AMAP Pontivy (56) : [pondiamap@ouvaton.org](mailto:pondiamap@ouvaton.org)
- AMAP Lanester (56) : [cpincemin@agglo-orient.fr](mailto:cpincemin@agglo-orient.fr)
- AMAP du Loc'h (56) : [amapduloch@yahoo.fr](mailto:amapduloch@yahoo.fr)
- AMAP Libertaterre de Brest : [libertaterre@sympa.infini.fr](mailto:libertaterre@sympa.infini.fr)
- AMAP Part de Marché de St Malo : [m.chabuel@wanadoo.fr](mailto:m.chabuel@wanadoo.fr)

D'autres AMAP bretonnes sont en réflexion : Secteur de Quimper, Secteur de Rennes, Secteur de la Roche Bernard, Secteur de Brocéliande, Secteur de Vannes, ...

**\* amapiens : adhérents d'une AMAP**